



Règlement du TOUR KIDS 2022/2023

Ce règlement particulier complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Le Tour Kids est un circuit ouvert aux jeunes golfeuses et golfeurs licenciés d'un club affilié au Comité Territorial Drôme-Ardèche et inscrits à l'École de Golf de ce club, répondant aux critères de sélection d'âge, de niveau et à jour de leur questionnaire de santé ou certificat médical (obligatoire).

Des joueuses et joueurs de Comités extérieurs pourront participer au Tour Kids, sous réserves qu'ils répondent, dans leurs Comités respectifs, aux critères ci-dessus énoncés.

Le TOUR KIDS :

- ⇒ **se joue en année scolaire,**
- ⇒ **concerne tous les jeunes de U8 à U18,**
- ⇒ **comprend un classement individuel et un classement par équipe.**

Les catégories de jeu

Deux plateaux avec deux classements (filles et garçons).

Niveau minimal pour participer : Drapeau bleu (avec accord du pro)

Plateau A – Filles et garçons U12 et U14 avec index inférieur ou égal à 36 U16 et U18	Plateau B – Filles et garçons U8 et U10 U12 et U14 avec index supérieur à 36
U12 et U14 : 18 trous en Strokeford (maximum 10 coups) U16 et U18 : 18 trous en Strokeford (maximum 10 coups) sauf pour les index <18,5 qui joueront en Strokeplay	9 trous en Strokeford (maximum 10 coups)



Les catégories sportives seront déterminées par l'année de naissance à la date du 01/01/2023.

Par dérogation, un enfant peut, en début de saison, demander à être changé de plateau, après avis favorable de son pro. Ce choix l'engage pour toute la saison.

U8 = 2015 et plus

U10 = 2013 – 2014

U12 = 2011 – 2012

U14 = 2009 – 2010

U16 = 2007 - 2008

U18 = 2005 - 2006

Les catégories continuant à évoluer dans RMS, les coups rendus et les couleurs de départs seront automatiquement adaptés dans RMS.

Les couleurs de départs seront celles préconisées par la FFG (repères de jeu / niveau de jeu) selon le tableau ci-après et avec comme base l'index au jour de l'inscription à chaque épreuve.

Jeunes filles (moins de 17 ans)				
Âge	Repères de jeu / Niveau de jeu			
0 - 10	de NC à 37		36 et moins	
11 - 12	de NC à 37		36 et moins	
13 - 14	de NC à 45		de 44 à 24	de 23.9 à 6
15 - 16	de NC à 50	de 49 à 37	de 36 à 10	
				5.9 et -
				9.9 et -

Jeunes garçons (moins de 17 ans)					
Âge	Repères de jeu / Niveau de jeu				
0 - 10	de NC à 37		36 et moins		
11 - 12	de NC à 37		de 36 à 20	de 19.9 à 12	11.9 et -
13 - 14	de NC à 50	de 49 à 37	de 36 à 30	de 29.9 à 14	13.9 et -
15 - 16	de NC à 50	de 49 à 45	de 44 à 37	de 36 à 20	de 19.9 à 8
					7.9 et -



Le classement

Chaque étape du Tour Kids est prise en compte pour l'index.

À l'issue de chaque épreuve, des points seront attribués à chaque joueur, par catégorie d'âge, de sexe et de plateau, selon son classement en BRUT.

40 pts au 1^{er}, 30 pts au 2nd, 25 points au 3^{ème}, 22 points au 4^{ème}, 20 points au 5^{ème}, 19 points au 6^{ème}, 18 points au 7^{ème}, 17 points au 8^{ème}, 16 points au 9^{ème}, 15 points au 10^{ème}, 14 points au 11^{ème}, 13 points au 12^{ème}, 12 points au 13^{ème}, 11 points au 14^{ème}, 10 points au 15^{ème}, 9 points au 16^{ème}, 8 points au 17^{ème}, 7 points au 18^{ème}, 6 points au 19^{ème}, 5 points au 20^{ème}, 4 points au 21^{ème}, 3 points au 22^{ème}, 2 points au 23^{ème}, 1 point aux 24^{ème} et suivants.

Le classement définitif du Tour Kids sera calculé par l'addition des points de chaque rencontre.

Le classement par équipe sera établi en attribuant 1 point aux Écoles de golf des 3 premiers joueurs de chaque catégorie des 2 plateaux, après chaque rencontre.

Un classement individuel et un classement par équipe seront établis après chaque rencontre.

Le calendrier

Date	Lieu
11 septembre 2022	Golf du Château de Bournet avec scramble parent/enfant
9 octobre 2022	Golf d'Albon
13 novembre 2022	Golf des Chanalets
A définir	Easygolf
26 mars 2022 (à confirmer)	Golf de Valence Saint-Didier
A définir	Golf de la Drôme Provençale
A définir	Golf de la Valdaine
A définit	Golf de Saint-Clair



Consignes générales

Dans un éventuel contexte de COVID-19, le protocole sanitaire en vigueur sera applicable à chaque rencontre.

Les caddies ne sont tolérés que pour les joueurs U8 et U10 du plateau B et à la condition de ne pas interférer dans le cours du jeu.

Pour les joueurs et joueuses en situation de handicap, un accompagnant pourra être autorisé afin de faciliter le déroulement de la partie...

Un justificatif (déclaration MDPH, Medical Pass EDGA, certificat médical) devra être communiqué au comité de l'épreuve, au moment de la 1^{ère} inscription, pour justifier de cette autorisation exceptionnelle.

Les suiveurs sont autorisés sous réserves :

- de respecter une distance d'au moins 50 mètres par rapport aux joueurs
- de ne pas interférer dans le cours du jeu
- de respecter les règles de sécurité et l'étiquette.

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les suiveurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc.), devront se tenir à une distance ne leur permettant pas de donner des conseils. Les A.S. et les pros devront inviter parents et suiveurs à prendre connaissance de la « fiche de suiveurs de parties » ([cliquer ici](#)) et des « règles de caddeyage en compétition de votre enfant » ([cliquer ici](#)), documents édités par la ligue AURA.

Tout manquement aux règles de caddeyage et de suivi sera sanctionné par un avertissement. En cas de récidive, lors du même Tour ou d'un autre Tour, le parent et/ou suiveur sera définitivement exclu du Tour Kids pour l'année en cours.

Tous les instruments de mesure sont interdits (télémètre, montre connectée, application sur portable, etc ...). Ces dispositions s'appliquent aux joueurs et aux suiveurs et caddies.

Chariot obligatoire.

Modalités pratiques

- Inscriptions : au maximum le mercredi soir (20 heures) précédant l'épreuve, **exclusivement dans le fichier prévu à cet effet.**
- Coût : 15€ par étape et par enfant incluant un jeton de practice. Le club accueillant la compétition facturera directement au Comité Territorial Drôme-Ardèche, le coût de la prestation convenue. Le comité répercutera les factures à chaque AS. Seuls les joueurs dont l'AS ne prendrait pas en charge l'inscription paieront directement les droits de jeu au club organisateur. Les forfaits non justifiés seront facturés.



- Les terrains devront être disponibles à compter de 11h (en général, les départs entrent dans le créneau 11h - 14h30).
- Informations médicales : Le club hôte doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition.
- Défiibrillateur : Le club hôte doit obligatoirement disposer d'un DAE en état de marche et d'une trousse de premier secours.
- Le club accueillant la compétition s'engage à paramétrer dans RMS toutes les séries en Stroke Play.
Dans les faits, les scores seront saisis en Strokeford (maxi 10 coups par trou), sauf pour les joueurs d'index < 18,5 qui jouent en Stroke Play.
- Le club accueillant la compétition devra prévoir un starter et un petit goûter disponible au fil du recording.
- Le comité d'épreuve sera composé de :
 - le président du comité Drôme-Ardèche qui pourra déléguer
 - le président de l'AS du club accueillant l'épreuve qui pourra déléguer
 - le directeur du golf qui pourra déléguer
- Les départs devront être communiqués le vendredi soir précédent l'épreuve à l'adresse suivante : tourkids2607@gmail.com avec copie à comite.golf.da@gmail.com.
- Les résultats devront être communiqués, le soir même, sur l'adresse tourkids2607@gmail.com, copie à comite.golf.da@gmail.com.
- Les scores seront sortis dans RMS, en Stroke Play comme défini ci-avant (Strokeford).
- La remise des prix, à l'issue des 8 épreuves du Tour Kids, sera faite, au sein des écoles de golf, par le Comité Territorial Drôme-Ardèche
- L'inscription d'un jeune à une épreuve du Tour Kids emporte autorisation des parents :
 - à filmer et/ou photographier, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, leur(s) enfants(s)
 - à diffuser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de de leur(s) enfants(s) sur le site internet du Comité Territorial Drôme-Ardèche, sur le site Facebook du Tour Kid's et/ ou du club organisateur de l'épreuve à l'exclusion de toute autre utilisation de l'image dans un but commercial ou publicitaire.



Cette autorisation tacite pourra être révoquée à tout moment sur simple demande écrite adressée au Comité Territorial Drôme-Ardèche.

Siège social : Maison des Bénévoles du Sport – 71 rue Pierre Latécoère – 26000 VALENCE
Adresse de correspondance : 3, Impasse Deyres – 07400 LE TEIL
Tél. : 07.61.78.00.58 - E-mail : comite.golf.da@gmail.com
Site Internet : <https://www.comitegolfda.fr>